



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



PV du Conseil d'établissement du 2 février 2023

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H10.

Le secrétariat de séance est confié aux représentants du personnel de l'établissement.

Madame la Provisure soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration
Le compte rendu de la séance du 24 novembre 2022

Votants : 16 Contre : Abstention : Pour : 16

Elle soumet également à leur validation l'ordre du jour du CE de ce soir :

Votants : 16 Contre : Abstention : Pour : 16

I- Actes budgétaires.

1.1) Bilan financier des voyages

Mme la Provisure passe la parole à M. JOUBERT, secrétaire général, qui présente le bilan financier des voyages. Pas de vote pour cette présentation.

Un point est fait sur les cinq voyages réalisés au premier trimestre. M Joubert explique la gestion des reliquats une fois les voyages terminés (cas d'absences, assurances neige rajoutées etc) : jusqu'à 8 euros par élève, la somme peut rester dans l'établissement, au-delà de cette somme, le lycée doit rembourser les familles. De manière générale, le lycée proposera un choix aux familles, soit un remboursement soit un don à la caisse de solidarité.

Quatre voyages prévus au deuxième et troisième trimestre.

Avant tout remboursement il faut faire un bilan financier final.

II- Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

2.1) Point Effectifs

Madame La Provisure présente le Calendrier des opérations de premières inscriptions et de réinscriptions pour l'année scolaire 2023/2024.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



Elle fait un point sur les effectifs à ce jour. Actuellement le lycée accueille 1.242 élèves, dont 171 en maternelle, 425 au primaire, 364 au collège et 282 au lycée.

Depuis le 23 janvier, date du début des inscriptions en maternelle, il y a eu 24 demandes de pré-inscriptions en petite section.

Il y a eu 65 demandes entre la maternelle et l'école primaire.

La question sur un nombre maximum d'élèves par classe à ne pas dépasser est posée.

A la question sommes-nous arrivés au maximum de seuil d'accueil Mme la Provisure souligne la problématique actuelle : des effectifs nombreux mais ils ne sont pas consolidés à la base. Nous n'avons pas assez d'élèves en PS et nous assistons à une arrivée d'effectifs dans les dernières années de la scolarité. C'est difficile de planifier des travaux dans l'immédiat, il faut consolider la petite section. Pour l'instant le lycée n'a pas encore de liste d'attente. Nous avons une moyenne de 23 élèves par classe.

2.2) Point structure

Madame la Provisure présente la structure (1^{er} et 2nd degré) telle qu'elle est envisagée à ce moment de la préparation de rentrée.

La structure est actuellement de 25 classes au 1er degré dont 7 maternelles et 18 élémentaires.

Dans le second degré, 4 classes par niveau de la 6^{ème} à la terminale, de façon à pouvoir accueillir des nouveaux élèves.

L'objectif est de garder cette structure, de consolider la petite section et d'optimiser l'occupation de l'espace.

L'accueil de nouveaux élèves se fait avec les modalités suivantes :

1. Elèves français
2. Fratries des élèves déjà scolarisés
3. Enfants des personnels
4. Enfants francophones
5. Enfants d'anciens élèves
6. Enfants italiens

2.3) Bilan pédagogique des voyages

Madame la Provisure passe la parole à Mme La Provisure -Adjointe qui présente le bilan pédagogique des voyages.

Présentation des fiches bilan des 5 voyages scolaires : objectifs, temps forts de séjour, points positifs, difficultés rencontrées et évaluation.

- Voyage au ski
- Berlin
- Roma Antica



- Venise
- Géologie à Briançon

2.4) Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée 2023.

Madame La Provisoire fait un point sur les postes à pourvoir pour la rentrée 2023/2024. Un poste à pourvoir en EPS qui devient poste de détaché et un poste de professeur des écoles susceptible d'être vacant.

III. Actes relatifs au fonctionnement de l'établissement

3.1) Calendrier scolaire 2023/2024

Mme la Provisoire présente une proposition de Calendrier Scolaire pour 2023-2024.

Elle expose la méthodologie de travail autour de l'élaboration de ce calendrier.

Ces modalités d'élaboration sont fixées par la circulaire N° 1042 du 18 octobre 2022, émanant de l'AEFE.

Les chefs d'établissement en Italie, souhaitent fortement harmoniser leurs pratiques en la matière, autant que faire se peut.

Mme La Provisoire a recueilli, les remarques et propositions des représentants des parents et des personnels, en tenant compte des spécificités locales.

En dernière instance, les membres du CVL ont été également consultés.

Mme L' IEN de la ZESE, Mme POUZOULET, a validé cette proposition.

La présentation terminée, Mme la Provisoire propose de passer au vote.

Votants : 16

Contre :

Abstention :

Pour : 16



3.2) Convention Istituto Calasanzio

Mme La Provisure présente la convention qui lie le Lycée Stendhal à l'Istituto Calasanzio depuis maintenant 2 ans.

Il s'agit de préparer et de faire passer les épreuves de l'Idoneità et de la terza media aux élèves volontaires de notre établissement (CM2 et 4^{ème}), avec l'aide pédagogique et logistique de nos partenaires.

La collaboration s'intensifie cette année, puisque les collègues du 1^{er} degré (CM2) ont préparé avec leurs homologues italiens un appariement où chaque élève, italien et français, pourra découvrir le fonctionnement de leurs écoles respectives au cours d'activités et de rencontres réciproques.

3.3) Convention Turin pour UNSS :

Mme La Provisure présente la convention qui lie le lycée Stendhal de Milan et le lycée Jean GIONO de Turin sur un échange de pratiques entre les deux A.S.

L'objectif est de proposer des activités communes sur le niveau du collège et de dynamiser davantage ces associations sportives.

3.4) Organisation des examens

Madame La Provisure passe la parole à Mme La Provisure-Adjointe qui fait un point sur la préparation et le calendrier connu à ce jour des examens.

3.4.1 Calendrier

21-22 mars pour les TES, épreuves de SPE.

En mars : Concours général des lycées en Arts Plastiques : 2 élèves.

28-29 mars : SPE Physique Chimie SVT.

30 mai : Oral Brevet 3^{ème}

31 mai : Littérature Esabac

1 juin : Esabac histoire géo

6 juin : Philosophie

7 juin : français écrit 1^{ère}

14-15 juin : DNB

Grand oral et épreuves de français possiblement la semaine du 12 juin.

Pas encore de calendrier officiel, ni de dates pour la terza media.



3.4.2 Modalités

Projection du tableau récapitulatif des épreuves et de leur déroulement.

3.5) Point sur les actions Orientation

Madame La Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure-Adjointe qui fait un point sur le programme d'orientation de l'établissement.

Une réunion a été faite avec les parents de 4èmes pour présenter le lycée italien et le lycée français, également avec les parents de 3èmes, pour la présentation de la seconde, du DNB et de la filière Esabac.

Pour le niveau Seconde Mme Leriche a fait une présentation des études supérieures en France et des parcours pour découvrir les orientations possibles. Les professeurs de spécialité vont également présenter les enseignements de spécialités proposés au lycée Stendhal.

A venir une réunion pour les parents des élèves de seconde, une présentation des élèves du CVL à leurs camarades ainsi qu'un stage découverte du monde professionnel.

Les Secondes et 1 ères ont participé à un forum sur la plateforme AGORA.

Les Terminales vont finaliser les inscriptions sur Parcoursup.

Pour le Parcours Avenir, différentes actions ont été menées : Rencontre université PARIS-Dauphine, "elles bougent" avec les filles de seconde.

3.6) Echanges scolaires ADN-AEFE

Madame La Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure-Adjointe qui fait un point sur le programme des échanges scolaires ADN-AEFE.

Les échanges qui avaient commencé avant l'épidémie de COVID reprennent cette année : 8 élèves sont concernés.

La sélection des dossiers s'est faite à partir de la lettre de motivation des élèves. Ils partiront en Espagne, Emirats-Arabes Unis, Maroc, Colombie et Suède.



IV. Questions Diverses :

Questions des représentants du personnel :

- **Le label écologique:**

l'apport économique des panneaux solaires varie entre 1500-2000 euro / mois.

Les valves des radiateurs vont être remplacées dans tout le lycée, en commençant par le primaire.

Révision des contrats de gaz et d'électricité vu l'augmentation des prix.

Remplacement progressif de toutes les ampoules du lycée par des ampoules à LED.

Pour la climatisation, deux entreprises ont déjà été contactées pour des devis. Pas de climatisation pour tout le lycée mais dans les points plus nécessaires comme la salle informatique ou le CDI. Changement d'entreprise pour l'entretien de la climatisation pour essayer d'optimiser le fonctionnement dans l'établissement. Recherche d'optimisation de l'occupation des locaux pendant les examens. Pour le hall, il faudra penser à fermer les portes en hiver, surtout maintenant qu'il y a des poignées aux portes.

Des poubelles ont été commandées pour le tri.

- **Le manque de salles au second degré**

L'école a essayé d'éviter les changements intempestifs de salles dans la mesure du possible. Il faut optimiser l'espace que nous avons, peut être en changeant les horaires des certaines réunions éducatives.

Une solution possible serait la prise en compte des locaux de l'école primaire qui se libèrent à 16h. Avec les examens blancs la disponibilité des salles diminue. Pas de solution immédiate au problème mais pour commencer, il faudrait distribuer les cours pendant la totalité de la semaine, actuellement les cours sont concentrés surtout du mardi au jeudi.

M. Grosset demande la possibilité de construire un nouvel étage, M. Joubert répond que c'est difficile de penser à un agrandissement du lycée quand la base d'effectifs de notre pyramide n'a pas beaucoup changé, le phénomène d'arrivée des élèves de la seconde à la terminale est un phénomène de ces dernières années.

- **Meilleure circulation des informations**

Les équipes pédagogiques sont au courant des PAI (communiqués aux Professeurs Principaux par le service infirmerie) et des PAP (sur Pronote) : Mme Monticino ne comprend pas la question. Elle signale qu'il est nécessaire que les familles aient un retour de ce qui est fait à l'école (avertissements, difficultés, etc).

Il faudra voir en conseil pédagogique ce qui ne fonctionne pas avec l'information.

- **Suivi des réponses données aux questions du CE du 24/11/2022**

En ce qui concerne les dégradations au lycée Stendhal, dont il avait été question lors du dernier CE: la situation s'est améliorée. Moins de dégradations constatées.

En cas de flagrant délit d'une dégradation, une sanction est appliquée et le dialogue est mis en place avec les personnes concernées.

Les voyages ont eu un effet positif sur le climat scolaire au lycée Stendhal.

Questions des représentants des élèves

- **Le climat scolaire**

Les représentants des élèves indiquent qu'il y a un apaisement au niveau du lycée dans les relations entre élèves et élèves/enseignants.

Ils transmettent une question des élèves par rapport aux cours d'éducation sexuelle (planning et coordination), Mme Leroy répond qu'il n'y a pas encore de planning.

- **Le projet de Cellule d'écoute du CVL contre les discriminations**

Un projet de création d'une cellule d'écoute contre les discriminations par le CVL au second degré est en cours. La cellule d'écoute sera constituée de 3 enseignants, de Mme Boccacci, Mme Guibert et de 4 élèves.

Des interventions auront lieu dans les classes pour présenter le projet et la cellule d'écoute.

La question d'ajouter des parents représentants est posée.

La séance est levée à 20h02

Les secrétaires de séance

Aurélia FALCY
Maria FRANCO



LYCÉE STENDHAL
MILAN
ITALIE
La Présidente
E. MONTICINO